

Bercy Seine

Tarifs au 01/01/2026

HORAIRES



15 mn	1,15 €	0,40 €
1h	4,60 €	1,60 €
3h	13,80 €	4,80 €
heure supp.	4,60 €	1,60 €
De 9h à 24h	41,40 €	14,40 €
Indemnité forfaitaire ⁽¹⁾	41,40 €	14,40 €

FORFAITS⁽²⁾

A retirer à l'accueil à votre arrivée

Week-end ⁽³⁾ (vend 14h-lun 9h)	49,00 €	17,00 €
3 jours ⁽⁴⁾	86,00 €	30,00 €
1 semaine ⁽⁴⁾	140,00 €	49,00 €
2 semaines ⁽⁴⁾	197,00 €	68,00 €
Spectacle (16h-8h)	17,00 €	5,00 €

ABONNEMENTS

PLACE LIBRE

Mensuel	185,00 €	74,00 €	148,00 €	130,00 €	92,00 €
Trimestriel	490,00 €	196,00 €	392,00 €	343,00 €	245,00 €
Annuel	1850,00 €	740,00 €	1480,00 €	1300,00 €	920,00 €
Annuel ⁽⁶⁾ prélevé mensuellement	170,00 €	68,00 €	-	-	-

PLACE LIBRE RÉSIDENTS

Mensuel	129,00 €	56,00 €
Trimestriel	343,00 €	147,00 €
Annuel	1290,00 €	560,00 €
Annuel ⁽⁶⁾ prélevé mensuellement	118,00 €	51,00 €

PLACE RÉSERVÉE

Mensuel	-	92,00 €
Trimestriel	601,00 €	245,00 €
Annuel	-	920,00 €

FORFAIT PARC RELAIS⁽⁷⁾



75,00 €

VÉLO PLACEMENT LIBRE

Mensuel	10,00 €
Trimestriel	25,00 €
Annuel	75,00 €

Tarifs TTC au 01/01/2026 sous réserve de disponibilité. Toute période commencée est due intégralement. * Tarifs applicables sur présentation au local d'accueil du parking de la carte mobilité inclusion (CMI) mention «stationnement», ou carte européenne de stationnement pour personnes handicapées et de votre ticket de stationnement. ⁽¹⁾ Tout usager stationnant un véhicule en contravention avec le règlement intérieur (stationnement sur un emplacement non autorisé, sur l'emplacement d'un tiers, sur deux emplacements etc...) ou ne pouvant justifier de son titre de stationnement (ticket perdu, badge) est redevable d'une indemnité forfaitaire d'occupation sans droit, au tarif indiqué, pour toute période indivisible de 24h à compter de la constatation des faits. ⁽²⁾ Tout dépassement de forfait sera facturé sur la base des premières tranches de la grille tarifaire en vigueur. ⁽³⁾ Entrées et sorties multiples. ⁽⁴⁾ Date à date, entrées et sorties multiples. ⁽⁵⁾ Hors recharge électrique. ⁽⁶⁾ Prix par mois, prélèvement automatique obligatoire. ⁽⁷⁾ Le bénéfice de cet abonnement est conditionné au respect des restrictions d'accès (1 entrée et 1 sortie par jour dans le parking, entre 5h30 et 23h59) et du nombre de places disponibles au regard du contingent de places dédié à cet abonnement.